



#### SOMMAIRE

- ▶ **POIREAU** : la situation sanitaire est saine.
- ▶ **OIGNON** : pertes de pieds liées aux mouches. Quelques piqûres de mouches mineuses.
- ▶ **SALADES** : attention au gibier et aux pucerons.
- ▶ **CHOUX** : attention au gibier et aux altises.
- ▶ **POIS** : premiers dégâts de mouches des semis, présence faible et stable de pucerons, symptômes d'antracnose et de mildiou observés ponctuellement.
- ▶ **CAROTTE** : maintien de la présence de pucerons, premières captures de mouches de la carotte et du céleri.
- ▶ **EPINARD** : premières captures de noctuelles, pression faible de mildiou.

## SALADES

Réseau : 3 parcelles

Stade : plantation à récolte



#### Gibier

A Le Maisnil (59), il n'y a pas de nouveaux dégâts de gibier sur la parcelle, le producteur a mis des filets ou des P17. A Ennetières-en-Weppes (59), quelques dégâts sont toujours observés. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle ou totale de plants.

Des mesures prophylactiques existent :

- Méthode utilisant les sons et/ou le bruit (gibier à plume) : canon à propane, appareils émettant des cris de détresse et de prédateurs. Les oiseaux ne sont pas sensibles aux ultra-sons. Les oiseaux s'habituent rapidement aux canons stationnaires et non programmables. Pour avoir un maximum d'efficacité il faut que le danger soit imprévu. Les canons programmables ont de meilleurs résultats même s'ils sont plus chers. Les outils devront être installés avant l'arrivée des oiseaux, le jour de la plantation.



Dégâts de gibier à plumes sur salade (PLRN)

- Méthode utilisant l'effarouchement visuel (gibier à plume et poils) : épouvantails, tracteur dans la parcelle, ruban de signalisation, matériel réfléchissant, ballons effaroucheurs... Ces moyens de lutte doivent souvent être changés d'endroit pour éviter que les prédateurs ne s'y habituent.
- L'installation d'un filet/bâche constitue la seule méthode qui peut donner près de 100% de résultat. La mise en place de clôture électrique est aussi très efficace contre les ravageurs à poils.

Le gibier s'habitue plus ou moins rapidement à ces techniques. Il est important de mettre le système de dissuasion dans la parcelle avant que les dégâts ne commencent. Pour améliorer leur efficacité, on peut cumuler plusieurs techniques et en modifier les applications (déplacement des épouvantails, réglage aléatoire des détonateurs...) pour éviter l'accoutumance. Elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts.



Clôture électrique autour d'une parcelle de salades (Fredon HdF)

Effaroucheur sonore : attention aux habitations ! (Fredon HdF)

Cerf-volant imitant un rapace : nécessite un peu de vent !



Filet anti-pigeon (largeur des mailles 3 à 10 mm) (INAGRO)

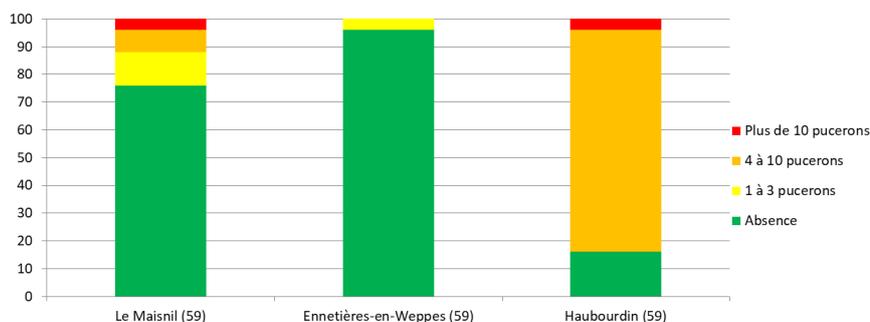
Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des DDTM "service Environnement" et fédérations de chasse de chaque département. Celles-ci pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le

grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.

## Pucerons

Ces derniers jours, les pucerons sont observés dans de nombreuses parcelles (Marquillies (59), Verlinghem (59), Oye-Plage (62), Bailleul (59), Merris (59)). La population augmente aussi par rapport à la semaine dernière dans les parcelles du réseau (voir graphique ci-dessus). Les auxiliaires arrivent (coccinelle à 7 points à Haubourdin (59), larve de syrpe à Bailleul

Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères



sur des chicorées frisées). La pression augmente et les conditions météorologiques des prochains jours (peu de pluie, températures comprises entre 10 et 20°C) vont être favorables au développement des populations, heureusement les auxiliaires commencent à devenir actifs. Restez vigilants. La présence des pucerons sur salade engendre des pertes directes et indirectes :



Pucerons aptères sur salades (PLRN)

leur consommation de sève entraîne un ralentissement de la croissance des plants, et constitue une porte d'entrée pour les maladies. De plus, la présence des individus peut rendre difficile la commercialisation des salades.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour lutter contre les pucerons : favorisation des auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ; élimination ou enfouissement des résidus de culture ; contrôle de la qualité sanitaire des salades avant l'implantation ; pose d'un filet anti-insecte, utilisation de certaines variétés résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*. ...

Commune	Nombre de noctuelle gamma par piège
Ennetières-en-Weppes (59)	3
Haubourdin (59)	2
Le Maisnil (59)	1 =

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)



Les captures de noctuelles augmentent très légèrement cette semaine. Les températures douces et le temps ensoleillé annoncés pour les prochains jours

vont être favorables mais la pression reste très faible. Observez régulièrement vos parcelles pour détecter les pontes et les jeunes chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. aizawai et de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

## POIREAU

Réseau : 2 parcelles

Stade : 3 à 4 feuilles

### Situation sanitaire saine

A Armbouts-Cappel (59) et Violaines (62), la situation sanitaire est saine.



## Thrips

Comme la semaine dernière, à Violaines (62) et Armabouts-Cappel (59), très peu de thrips (moins de 0,5 thrips/ plaque et par jour) ont été capturés sur les plaques bleues. Pour le moment, la pression reste très faible, aucun thrips n'est signalé sur les parcelles malgré des conditions ensoleillées. Les conditions prévues dans les prochains jours vont lui être favorables (peu de pluie, températures entre 10 et 20°C). Pour rappel, le thrips aspire le contenu des cellules de l'épiderme entraînant la formation de petits points blancs visibles à l'œil nu et généralement accompagnés d'excréments noirs. Le feuillage prend un aspect argenté ce qui peut compromettre la qualité commerciale des poireaux. Des pertes de rendement peuvent être enregistrées en cas d'attaques intenses (7 à 8 thrips par feuille). Si la température est inférieure à 6°C, le niveau de population est relativement faible et les dégâts dus aux piqûres de nutrition sont négligeables. Si la température est supérieure à 13°C, l'activité sexuelle est intense, les populations augmentent de façon exponentielle et les dégâts sont importants. Ce thrips est très polyphage (plus de 150 espèces-hôtes). Il peut être disséminé par le vent sur de très longues distances.

## OIGNON

Réseau : 1 parcelle, tour de plaine.

Stade : oignons de semis : 2 à 4 feuilles. Oignons bulbilles : 4-5 feuilles

### Mouche de l'oignon ou mouche des semis

Sur le secteur de Bapaume (62), des pertes de pieds dus aux mouches sont constatées, des asticots sont présents aussi. Nous ne savons pas s'il s'agit de mouche de l'oignon ou de mouche des semis ou des deux.



Dégâts de mouche sur oignon (Vilmorin)

La mouche des semis (*Delia platura*) est attirée par les graines en germination et les jeunes plantules d'un grand nombre de cultures, parmi lesquelles le haricot, flageolet, épinard, pois tardif, oignon, etc.

Les plantes sont sensibles durant les 3 à 4 semaines qui suivent le semis. Cette mouche est également attirée par l'odeur des sols travaillés et de la matière organique en décomposition. L'adulte pond ses œufs dans les fissures des sols humides possédant une forte teneur en matière organique ou ayant été récemment travaillés. Les œufs éclosent 3 à 9 jours après la ponte, donnant naissance à une larve. Celle-ci se nourrit de la matière organique, des graines, cotylédons ou encore du système racinaire. Principales conséquences des dégâts causés par la larve : destruction partielle ou totale des semis ; etc. Lorsque l'on constate les dégâts de cette mouche, il est déjà trop tard pour agir. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures préventives : éviter d'épandre des matières organiques dans le mois précédent le semis ; favoriser le dessèchement superficiel du sol ; détruire le couvert hivernal le plus tôt possible ; effectuer le semis en période favorable afin de réduire la période sensible ; effectuer la préparation du sol et le semis dans la même journée puis poser un voile ; si un second semis pour cause de dégâts de mouches est nécessaire, attendre 3 à 4 semaines après le 1<sup>er</sup>.

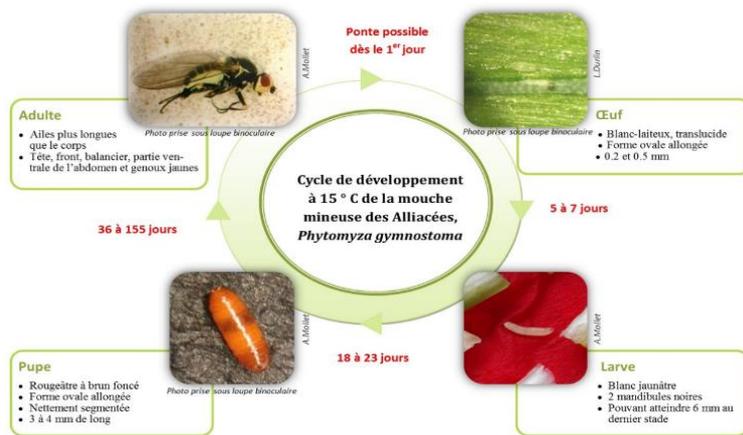
Concernant la mouche de l'oignon (*Delia antiqua*) est plus spécifique aux Alliées et en particulier à l'oignon. L'adulte est une mouche grise quelconque. Les mouches adultes émergent au printemps des pupes en fonction de la température. Les vols de mouches de l'oignon ont généralement lieu en avril-mai et en septembre. La femelle pond 15-20 œufs en paquet au niveau du collet des plantes ou à l'aisselle des plantes. Elle peut pondre 150-200 œufs blancs mats de 1,5mm environ sur oignons, poireaux, échalotes... Deux à sept jours plus tard, les œufs éclosent, la larve pénètre entre les pousses des feuilles ou à la base des racines. Sur jeunes oignons de semis, le pied touché s'étiole et meurt : l'attaque se fait souvent par foyer, un asticot peut s'attaquer à plusieurs plantules. Sur les oignons plus développés, des flétrissements, voire des pertes de pieds en période chaude sont observées. Les attaques de mouches favorisent l'apparition de pourriture. La première mesure à mettre en place est la rotation (5 ans) entre 2 alliées.

### Mouches mineuses

Des piqûres de mouche mineuse du poireau sont constatés sur 10 à 50% des plantes selon les parcelles (50% sur une parcelle à La Bassée (59)). A Richebourg (62), des piqûres de mouche mineuse sont observées sur 4% des feuilles. En général, il n'y a pas d'incidence sur le rendement.



Pour rappel, la présence des adultes de *Phytomyza gymnostoma* en parcelle se manifeste par des piqûres blanches alignées sur les feuilles des Alliées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants. Les conditions humides et douces (légèrement inférieures à 15°C) lui sont favorables. La protection de la culture doit être la plus précoce possible en surveillant régulièrement les cultures d'Alliées (poireaux, oignon, ciboulette, ail, ...) pour détecter les premières piqûres et en les couvrant avec un filet anti-insecte, dès l'observation de ces premières piqûres, si possible. D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des mesures préventives peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliées (bâchage, ...) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment certains hyménoptères parasitoïdes qui semblent jouer un rôle de régulation naturelle vis-à-vis de *Phytomyza gymnostoma* mais de manière très ponctuelle) ...



Cycle de développement de *Phytomyza gymnostoma* (FREDON HdF)

Les adultes peuvent s'accoupler et se nourrir très rapidement après l'émergence. Les femelles se posent sur les feuilles de leur plante hôte pour se nourrir et pour pondre. Les piqûres nutritionnelles sont décolorées et régulièrement alignées au bord des feuilles. La femelle incise les feuilles avec son ovipositeur et dépose un œuf dans les tissus de la feuille.

## CHOUX

Réseau : 3 parcelles

Stade : plantation à proche récolte



### Gibier

A Ennetières-en-Weppes (59), 100% des choux cabus non bâchés sont touchés : parfois le cœur est mangé. A Saint-Omer (62), des dégâts de gibier, sûrement de pigeons, sont également signalés. Restez vigilants (voir partie sur les SALADES).



### Altises (*Phyllotreta* sp.)

A Ennetières-en-Weppes (59), tous les choux sont touchés avec 5 à 20 altises par pied en moyenne. A Saint-Omer (62), en moyenne, 1 altise par pied est observée sur 28% des choux. La pression continue d'augmenter et les conditions météorologiques des prochains jours seront favorables au développement des altises. Restez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille  $\leq 0,8$  car si la taille des mailles est  $> 0,8$  mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.



Sur les cultures non bâchées, les dégâts de gibier sont importants (FREDON HdF)

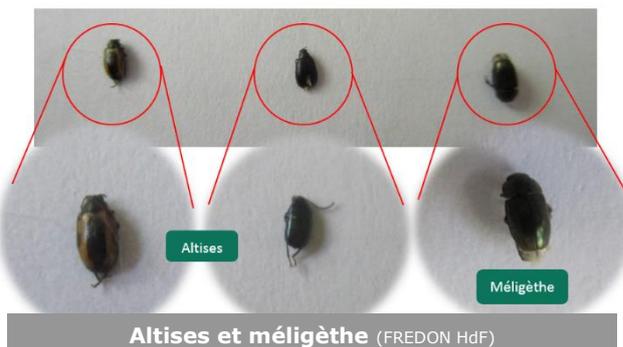
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.



Altises et dégâts d'altises (FREDON HdF)

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée : <https://fredon.fr/hauts-de-france/sites/default/files/fiches%20techniques/Fiche%202020%2034%20Fiche%20technique%20altise%20cruciferes%20VD.pdf>

Attention de ne pas confondre les altises et les méligèthes. Les méligèthes se nourrissent de pollen et de nectar et ne cause donc pas de dégâts sur les choux, alors que les altises se nourrissent des feuilles de chou (et d'autres crucifères) et causent donc des trous. En général, ce sont les altises que l'on trouve sur chou.



Altises et méligèthe (FREDON HdF)



### Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

A Illies (59), il y a déjà beaucoup de teignes en parcelle pour la saison sur les choux débâchés. Restez vigilants, les températures des jours à venir vont être favorables à l'éclosion des œufs. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Ennetières-en-Weppes (59)	3 <span style="color:red">↗</span>	0 <span style="color:green">↘</span>
Illies (59)	3	25
Saint Omer (59)	5 <span style="color:red">↗</span>	0 =

Les dégâts sont différents selon le type de chenilles.

Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la

pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

## Pucerons

La présence de quelques pucerons noirs ailés est signalée à Illies (59). Les conditions météorologiques des jours prochains pourraient être favorables au développement des pucerons. Surveillez vos parcelles, leur présence se manifeste par un rosissement et un enroulement des feuilles. Afin d'éviter la prolifération des pucerons il est conseillé de broyer et incorporer les résidus de culture, de favoriser les bandes fleuries et donc les auxiliaires des cultures, d'irriguer les parcelles, de poser des filets anti-insectes, de favoriser une pousse rapide du jeune plant...

## CELERI



### Gibier

A Annezin (62), des dégâts de gibier (lapins) sont observés sur la parcelle. Restez vigilants (voir partie sur les SALADES).

### Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

A Annezin (62), des mouches du céleri (*Euleia heraclei* ou *Phylophylla heraclei*) ont été piégées (1,67 mouche / plaque) sur plaque jaune. Aucune mouche n'a été capturée à Saint-Omer (62). La larve de mouche du céleri (ou mineuse du céleri), forme des mines dans les feuilles des Apiacées tels que le céleri, la carotte, le panais, le fenouil ou le persil. Les larves, asticots blancs mesurant entre 3 et 6 mm, vivent entre les deux épidermes de la feuille où elles creusent une galerie qui va en s'élargissant. La larve peut passer d'une feuille à l'autre. L'adulte mesure entre 1,8 à 2,3 mm. La mouche du céleri peut causer d'importants dégâts sur les jeunes plants en début de saison. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit. En cas de forte attaque, la totalité des feuilles peut être touchée, ce qui prive la plante de toute sa capacité de photosynthèse, le feuillage peut être totalement détruit entraînant un arrêt de la végétation, ce cas de figure est très rare dans la région. En général, il y a 2 générations par an. De manière générale, les premières mouches émergent fin avril, la femelle peut pondre jusqu'à environ 150 œufs. Les œufs éclosent environ une semaine après la ponte et le stade larvaire dure entre 25 et 30 jours. La deuxième



Dégâts de gibier (PLRN)



Mouche du céleri adulte (FREDON HdF)



Dégât de mouche du céleri (FREDON HdF)

génération apparaît vers le mois de juillet et ce sont les pupes conservées dans le sol qui permettront à l'insecte de passer l'hiver. La lutte contre les mouches du céleri est difficile : cycle court, taux de reproduction élevé, adultes très mobile et larves protégées dans leurs mines. Il est tout de même conseillé :

- De détruire immédiatement les déchets de cultures immédiatement après la récolte ainsi que les déchets de parage pour éliminer les larves et les pupes dans les feuilles,
- De faire un travail superficiel du sol pour détruire les pupes,
- De limiter la présence des Apiacées dans l'environnement (désherbage soigné, entretien des bordures...
- Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti insecte pour éviter les attaques.

### Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Annezin (62), des mouches de la carotte (1,33 mouche / plaque) ont été piégées sur plaque jaune. Aucune mouche n'a été capturée à Saint-Omer (62). Ce sont les larves (asticots blancs jaunâtre de 7-8 mm) qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il y a généralement 3 générations par an. A partir du printemps, les émergences sont échelonnées. La température optimale pour le développement de la larve est située entre 18 et 22°C. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti-insecte pour éviter les attaques.

Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible. L'activité des femelles a préférentiellement lieu en fin de journée.



## POIS

Réseau : parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée à 3 étages de gousses



### Mouches des semis

Des premières observations de dégâts de mouches de semis sont recensées sur une cinquantaine d'hectares de pois semés en semaines 17 et 18 sur les secteurs de Vimeu (80), dans les Flandres (59) et à l'ouest de Bapaume.

### Thrips

Des premières observations de thrips sont signalées sur 2 parcelles dans le Santerre. Le stade de sensibilité du pois au thrips s'étale de la levée au stade 5-6 étages foliaires. Le seuil de nuisibilité du ravageur est de 1 thrips par plante (à partir du stade 80 % de levée).



### Sitones

Quelques morsures sont encore observées localement. Pour rappel, la période de sensibilité des pois s'étend jusqu'au stade 5-6 feuilles, au-delà les plantes sont suffisamment développées pour faire face aux attaques.



Puceron vert (UNILET archive)

**Pucerons** Des pucerons verts sont toujours observés en faible présence cette semaine, ainsi que des coccinelles, dans tous les secteurs des Hauts-de-France. Pour rappel, le seuil de nuisibilité est de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison.



### Tordeuses

Des premiers pièges sont posés. Des captures de tordeuses sont recensées cette semaine. 5 individus ont été piégés sur une parcelle de la Côte. 60 sont capturées sur une parcelle de pois à Compiègne. Il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Le seuil de nuisibilité est atteint dès les premières captures de papillons à partir du moment où les pois sont au stade "gousses plates sur le 1<sup>er</sup> étage florifère" (= début floraison + 7 jours). La période de sensibilité des pois dure jusqu'à la récolte.



Chenille de tordeuse et dégâts sur grains (UNILET archive)

### Mildiou

Des symptômes de mildiou sur pois sont observés dans plusieurs secteurs. Pour rappel, la lutte contre le mildiou repose sur une combinaison de levier : la prophylaxie (délai de retour de 5 ans entre 2 pois, destruction des résidus et des repousses de pois pour éviter le maintien de l'inoculum, maîtrise des densités, de la fumure et de l'irrigation), la tolérance variétale, et la protection fongicide préventive en végétation.



### Nécroses racinaires

Deux cas de parcelles de pois avec des racines nécrosées sont signalés dans l'Aisne.

## CAROTTE

Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine

Stade : levée à 6 feuilles



### Pucerons

Les pucerons sont toujours observés sur la plupart des parcelles aux stades cotylédons à 3 feuilles, sur le secteur de la Côte et sur la parcelle à Haubourdin (59). Des coccinelles et larves de coccinelles sont également signalées.

Pour rappel, les pucerons sont à surveiller de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Au-delà de ce stade, le risque est limité pour la culture de carottes.



Mouche de la carotte (UNILET archive)

### Mouches de la carotte et du céleri

Aucune mouche de la carotte et du céleri n'a été capturée dans les pièges posés à Haubourdin (59), ni à Saint Omer (62). Une mouche est capturée à Violaines (62). Des mouches sont également capturées sur des parcelles de céleris : 10 mouches du céleri et 8 mouches de la carotte à Annezin (62). Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'1 mouche par piège par semaine.



## EPINARD

Réseau : compilation des tours de plaine



Dégâts de noctuelles (UNILET archive)

### Autographa gamma

Une trentaine de noctuelles ont été dénombrées dans un piège placé à Hangest-en-Santerre. Le piégeage des papillons avec une phéromone permet de connaître la période de présence potentielle de l'insecte mais ne suffit pas pour donner un niveau de risque car il n'y a pas de relation entre captures et dégâts. Ce sont les chenilles qui sont responsables des dégâts. Une intervention se justifie en cas d'observation de chenilles dans les cultures ou de perforations sur le feuillage.



### Mouches des semis

Deux cas de parcelles d'épinards avec des dégâts de mouches des semis sont signalées dans le Pas-de-Calais.



### Mildiou

Une pression faible de mildiou est signalée sur plusieurs parcelles du secteur Santerre (80).

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. ALLEXANDRE - PLRN ; Chou-fleur, chou et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE et S. DOYER - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais  
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France